

Imprimer la page

Date d'édition :
28/10/2021

Données issues de la base en cours de saisie. test2

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE **FR7200751**
APPELLATION DU SITE **Montagnes du Pic des Escaliers**

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR7200751

1.3 Appellation du site

Montagnes du Pic des Escaliers

1.4 Date de la première compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

01/08/2017

1.6 Responsable

Nom / Organisation :	Ministère de la Transition écologique - DGALN/DEB/SDET/ET5
Adresse :	Tour Séquoia 92055 La Défense Cedex
Courriel :	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :	30/09/2002
pSIC : Dernière évolution :	30/09/2002
SIC : Première publication au JO UE :	22/12/2003
Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :	22/12/2003

ZSC : Premier arrêté :	22/07/2014
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	22/07/2014
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :	http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029331455

Explication(s) :

Mise à jour suite à recalage technique et prise en compte changement des périmètres des sites FR7200786-La Nive,FR72079 Saison et FR7200754- Montagnes St Jean Pied de Port

2. LOCALISATION DU SITE**2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]**[Retour haut](#)

Longitude :-0.98005° **Latitude** :43.05708°

2.2 Superficie

8986 ha

2.3 Superficie marine

0 %

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR61	72	Aquitaine

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
64	Pyrénées-Atlantiques	100

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
64015	ALCAY-ALCABEHETY-SUNHARETTE	Oui
64222	ETCHEBAR	Oui
64298	LACARRY-ARHAN-CHARRITTE-DE-HAUT	Oui
64303	LAGUINGE-RESTOUE	Oui
64316	LARRAU	Oui
64327	LECUMBERRY	Oui
64342	LICQ-ATHEREY	Oui
64379	MENDIVE	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (62.84%)

Atlantique (37.16%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats**[Retour haut](#)**Liste des habitats génériques**

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site		
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C

						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4020 <i>Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix</i>	X	X	460		P	A	C	A	A
4030 <i>Landes sèches européennes</i>			961.11		M	B	C	C	C
4090 <i>Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux</i>			187.71		M	C	C	C	C
5110 <i>Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>			1.83		M	C	C	C	C
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>			28.89		M	C	C	C	C
6110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X		0.57		M	C	C	C	C
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuisonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>			423.19		M	B	C	C	C
6230 <i>Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X		1351.2		M	B	C	C	B
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>			6.89		G	C	C	C	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>			257.94		M	C	C	C	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>			106.49		M	C	C	C	C
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X		2.86		G	C	C	C	C
7120 <i>Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle</i>		X	92		P	A	C	A	A
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>			140.13		M	B	C	B	B
8230 <i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii</i>			21.86		M	C	C	C	B

8310 Grottes non exploitées par le tourisme			0	2	P	D			
91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	X	X	92		P	C	C	A	B
9120 Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (Quercion robori-petraeae ou <i>Illici-Fagenion</i>)			2299.4		M	A	C	B	A
9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	X		240.7		M	A	C	B	B

Liste des habitats élémentaires

Types d'habitats inscrits à l'annexe I		Évaluation du site
Code habitat générique	Superficie couverte [en ha]	A B C
		Conservation
4030-1 <i>Landes ibéro-atlantiques thermophiles</i>	932	C
4090-6 <i>Landes épineuses pyrénéo-cantabriques</i>	187.71	C
5130-2 <i>Junipérais secondaires planitiaires à montagnardes à genévrier commun</i>	28.89	C
6210-6 <i>Pelouses calcicoles mésophiles des Pyrénées et du piémont nord-pyrénéen</i>	390	C
6230-5 <i>Pelouses acidiphiles thermo-atlantiques</i>	936	C
6410-6 <i>Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques</i>	1.41	C
6430-1 <i>Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes</i>	49.7	C
6430-6 <i>Végétations des lisières forestières nitrophiles, hygroclines, héliophiles à semi-héliophiles</i>	3.56	C
6430-7 <i>Végétations des lisières forestières nitrophiles, hygroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles</i>	106.5	C
6510-3 <i>Prairies fauchées mésophiles à méso-xérophiles thermo-atlantiques</i>	101.89	C
6510-6 <i>Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques et basophiles</i>	3.91	C
7110-1 <i>Végétation des tourbières hautes actives</i>	2.86	C
8210-21 <i>Végétation des rochers calcaires de l'étage montagnard, insensible à l'exposition, des Pyrénées</i>	47.8	C
8210-23 <i>Végétation des rochers calcaires et conglomériques de l'étage montagnard, exposés au nord, des Pyrénées</i>	8.3	B
8210-9 <i>Falaises calcaires planitiaires et collinéennes</i>	4.4	B
9180-10 <i>Tillais hygrosclaphiles, calcicoles à acidoclines, du Massif central et des Pyrénées</i>	78	B
9180-3 <i>Ormaies à Orme de montagne et Androsème</i>	161	C

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie

estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce					Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D		A B C	
						Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1355	Lutra lutra			p			i	R	DD	D			
I	4026	Rhysodes sulcatus			p			i	V	DD	D			
I	1007	Elona quimperiana			p			i	P	DD	D			
I	1087	Rosalia alpina			p			i	C	DD	D			
M	1301	Galemys pyrenaicus			p			i	R	DD	D			
M	1303	Rhinolophus hipposideros			r	450	900	adults	P	G	B	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum			r	125	125	adults	P	G	C	B	C	B
M	1305	Rhinolophus euryale			r	125	125	i	P	G	C	B	C	B
M	1308	Barbastella barbastellus			c			i	P	M	C	B	C	C
M	1321	Myotis emarginatus			c	100	100	i	P	M	C	B	C	C

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories				
					Min	Max			IV	V	A	B	C	D	E
A		Salamandra salamandra fastuosa											X		
A		Alytes obstetricans							X					X	
A		Rana temporaria								X				X	
A		Calotriton asper							X		X			X	X
A		Lissotriton helveticus												X	
I		Maculinea arion							X					X	X
I		Aphaenops rhadamanthus											X		

P		Sphagnum capillifolium								X									
P		Sphagnum compactum								X									
P		Sphagnum denticulatum																	
P		Sphagnum fallax								X									
P		Sphagnum molle								X									
P		Sphagnum palustre								X									
P		Sphagnum papillosum								X									
P		Sphagnum quinquefarium								X									
P		Sphagnum rubellum								X									
P		Sphagnum squarrosum								X									
P		Sphagnum subsecundum								X									
P		Sphagnum tenellum								X									
P		Carex brevicollis																	
P		Daboecia cantabrica																	
P		Drosera rotundifolia																	
P		Gentiana lutea								X									
P		Helictotrichon cantabricum																	
P		Leucanthemum maximum																	
P		Lycopodiella inundata								X									X
P		Narcissus bulbocodium								X									X
P		Narthecium ossifragum																	
P		Ruscus aculeatus								X									
P		Thalictrum macrocarpum																	
P		Juncus squarrosus subsp. squarrosus																	
P		Sphagnum subnitens subsp. subnitens								X									
P		Campanula rotundifolia subsp. hispanica																	
R		Podarcis muralis								X								X	
R		Natrix natrix																X	
R		Zootoca vivipara																X	

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales ;

D:

autres raisons;

E:

liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0.01%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0.23%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	21.14%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	18.81%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	12.87%
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	0.24%
N15 : Autres terres arables	0.59%
N16 : Forêts caducifoliées	44.51%
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	0.06%
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1.51%
N27 : Agriculture (en général)	0.03%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

Les montagnes du Pic des Escaliers sont très nettement délimitées par plusieurs cours d'eau périphériques : Le Gave de Larré au Sud, le Saison, le Laurhibar au Nord/Nord-Ouest et l'Apoura au Nord/Nord-Est. Les montagnes du Pic des Escaliers se présentent comme un massif géologiquement complexe au carrefour du massif des Arbailles, de la forêt d'Iraty, des montagnes de la Haute Soule et du Barétous. Elles comprennent donc les caractéristiques géologiques et paysagères de l'ensemble de ces massifs, à l'exception de celles des étages supraforestiers (étages subalpin et alpin) des montagnes de Haute Soule. Les formations géologiques dominantes sont les Poudingues, les Flyschs schisto-gréseux, les schistes et les marnes noires. Les habitats forestiers et les systèmes agropastoraux (pelouses et landes) se partagent à peu près à part égale le territoire occupé respectivement 48,2% et 39,2% des milieux cartographiés. Ces deux grandes formations constituent donc les principaux éléments du paysage. Au sein de ces dernières on observe une grande variété d'habitats, notamment d'habitats d'intérêt communautaire formant souvent des mosaïques complexes. Plusieurs habitats rares sur le massif méritent une attention particulière : les végétations de tourbières hautes actives, les prairies humides et bas-marais acidiphiles, les prairies de fauch

Le degré de conservation des habitats d'intérêt communautaire est globalement moyen. Cependant, plusieurs habitats restent dans un bon état de conservation : habitats rocheux, hêtraies acidiphiles et forêts de ravins. Les altérations peuvent être liées à une gestion passée comme la sylviculture intensive telle qu'elle fut pratiquée dans la première moitié du 20ème siècle. Cela peut également être le résultat d'une gestion et d'une évolution plus contemporaines des pratiques et des activités agropastorales : une augmentation des pressions de pâturage sur certains secteurs, généralement les plus accessibles et les plus productifs, et à l'inverse une déprise sur d'autres plus difficiles d'accès et souvent déjà en cours d'embroussaillage. Dans le premier cas, on assiste à une évolution régressive des habitats comme par exemple l'appauvrissement en espèces caractéristiques des communautés végétales de pelouses ou de prairies. Dans le second on observe une évolution progressive qui conduit au boisement naturel des surfaces agropastorales (pelouses et landes).

L'écobuage est encore régulièrement pratiqué sur les montagnes du Pic des Escaliers dans le but d'entretenir les systèmes agropastoraux en déprise. Cette activité traditionnelle peut néanmoins altérer des habitats d'intérêt communautaire (pelouse calcicole par exemple) si elle est pratiquée trop régulièrement, de façon intensive et non contrôlée.

4.2 Qualité et importance

Les montagnes du Pic des Escaliers comptent 31 habitats naturels d'intérêt communautaire regroupés en 15 habitats généraux recouvrant 6030,8 ha soit 65,1 % du territoire cartographié. 7 habitats élémentaires sont prioritaires : les pelouses acidiphiles thermo-atlantiques (3), les forêts de ravins (3), les végétations de tourbières hautes actives (1) et les pelouses rupicoles calcaires ou basophiles (1). Les montagnes du Pic des Escaliers présentent une flore très diversifiée marquée par une nette influence atlantique et montagnarde. Cependant, les versants exposés au Sud Sud-Est et Est abritent une flore thermophile remarquable. Les zones humides sises sur le massif d'Iraty rassemblent le plus grand nombre d'espèces patrimoniales dont de nombreuses sphaignes. Le site compte au moins 28 espèces végétales patrimoniales. 18 espèces sont en annexe V de la directive « habitats ». 12 sont protégées au niveau régional et national. 3 espèces sont inscrites sur les listes ou les livres rouges d'espèces menacées en France. Les montagnes du Pic des Escaliers abritent au moins 25 espèces animales inscrites dans la directive « habitats » (annexes II, IV et V) dont 10 sont inscrites en annexe II. Parmi ces dernières une espèce est considérée comme prioritaire : la Rosalie des Alpes. Le site compte également 5 espèces de chauves-souris en annexe II et IV de la directive « habitats ». Les montagnes du Pic des Escaliers jouent un rôle important pour la reproduction et la conservation de populations de ces espèces malgré la faible disponibilité en gîtes souterrains. En dehors des habitats de chasse que représentent la grande variété de milieux naturels, la disponibilité en gîtes artificiels (granges ...) est favorable aux espèces.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.01	Pâturage intensif		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
M	A11	Autres activités agricoles		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Collectivité territoriale	100%

4.5 Documentation**4.5.1 Documentation sur le site****4.5.2 Autre bibliographie relative au site****4.5.3 Site internet du site**

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE**5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional**

[Retour haut](#)

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
------	-------------	---------------------------

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site[Retour haut](#)

Organisation : AUCUN GESTIONNAIRE

Adresse : XXX
0 XXX

Courriel :

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input type="checkbox"/>	Oui
<input type="checkbox"/>	Non, mais un plan de gestion est en préparation.
<input checked="" type="checkbox"/>	Non

6.3 Mesures de conservation**7. CARTE DU SITE**

Echelle : 1/250000ème

[Retour haut](#)

Source : IGN

Détails : version 2021 : recalage technique et prise en compte nouveaux périmètres des sites FR7200786-La Nive,FR7200790-Le Saison et FR720754-Montagnes St Jean Pied de Port